

## MERCREDI 13 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 13<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an deux mille dix-neuf à 19h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1  
Ronald Roberts, conseiller #4  
Barbara Mapp, conseillère #6

Marc Ballard, conseiller #2  
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5

Conseiller absent : Marc St-Aubin, conseiller #3

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

### 1.0 OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 19:00

### 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 190213-01 **Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 16 janvier 2018
  - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 21 janvier 2019
- 4.0 Avis de motion et règlements
  - 4.1 Avis de motion et projet de règlement 19-116
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
  - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
  - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Liste des immeubles devant être vendus
  - 6.2 Mandat de la secrétaire-trésorière et/ou un représentant pour autoriser à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes
  - 6.3 Modalité de l'Entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023
  - 6.4 Don – Club de la Bonne Entente
  - 6.5 Embauche officielle – journalier chauffeur
  - 6.6 Pour un investissement public équitable en santé, en éducation et en justice sociale entre l'Outaouais et les autres régions comparables au Québec
  - 6.7 Adoption d'une procédure sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution de contrat
  - 6.8 Nomination d'un représentant auprès de l'OBV RPNS
  - 6.9 Demande de don – Les Loisirs de Boileau
  - 6.10 Soumissions pour le programme de fosses septiques
  - 6.11 Soumissions pour la rénovation de l'hôtel de ville
  - 6.12 Demande d'autorisation de stationner dans le rond-point de l'impasse Montpetit
  - 6.13 Mise à jour du site web
  - 6.14 Reddition de comptes dans le cadre d'aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2018
- 7.0 Finances
  - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 31 janvier 2019
  - 7.2 Rapport des salaires nets
  - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
  - 8.1 MMQ – Ristourne 2018
  - 8.2 Liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000\$
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

**Que** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**Adopté à l'unanimité.**

**3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2019**

**190213-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 16 janvier 2019 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**3.2 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2019**

**190213-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 21 janvier 2019 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**4.1 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 19-116**

**190213-04** Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Ronald Roberts qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 19-116 fixant les taux de taxation et les tarifs pour l'année 2019 abrogeant et remplaçant le règlement 18-113;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

**CONFORMÉMENT** avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

**Adoptée à l'unanimité**

**5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL**

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

**6.0 RÉSOLUTIONS**

**6.1 LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS**

**ATTENDU** la directrice générale, secrétaire-trésorière soumet au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 13 juin 2019, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du code municipal de la Province de Québec ;

**190213-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE** ledit état soit et est approuvé par le conseil et que la directrice générale, secrétaire-trésorière prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.2 MANDAT POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET/OU UN REPRÉSENTANT À ENCHÉRIR POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

**ATTENDU** que la Municipalité de Boileau peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées, et ce, conformément à l'article 1038 du code municipal ;

**ATTENDU** que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes, et ce, selon la résolution portant le numéro 190213-05;

**ATTENDU** que ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale, secrétaire-trésorière et/ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

**190213-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière, directrice générale et/ou un représentant pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 13 juin 2019 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.3 MODALITÉS DE L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC RELATIVE AU FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE POUR L'HORIZON 2019-2023**

**ATTENDU** que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

**ATTENDU** que l'ensemble de ces travaux étaient admissibles dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

**ATTENDU** que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

**ATTENDU** que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

**ATTENDU** que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

**ATTENDU** que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

**ATTENDU** que le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, est intervenu auprès du gouvernement fédéral, notamment par une lettre le 22 janvier 2019;

**ATTENDU** que la FQM a demandé à ses membres d'intervenir auprès du ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, et du député fédéral de notre circonscription pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

**190213-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard**

D'appuyer la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages

de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

**DE** transmettre copie de cette résolution au ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, au député fédéral de notre circonscription et au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

**DE** transmettre copie de cette résolution à la présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Vicky-May Hamm, pour appui.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.4 DEMANDE DE DON – LA BONNE ENTENTE**

**Messieurs Wayne Conklin et Ronald Roberts S'abstiennent**

**ATTENDU** que le Club de La Bonne Entente a fait une demande d'aide financière de l'ordre de dans le but d'obtenir une aide financière pour défrayer les couts représentés par le renouvellement du permis de boisson;

**190213-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** la Municipalité accorde sa contribution au montant de 440.00\$ au Club de La Bonne Entente.

**Adopté à l'unanimité**

#### **6.5 EMBAUCHE OFFICIELLE D'UN JOURNALIER CHAUFFEUR**

**CONSIDÉRANT** que l'employé 32-0009 a été embauché au poste de journalier chauffeur pour le département de la voirie en vertu de la résolution 181114-09 le 14 novembre 2018;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du chef d'équipe de la voirie;

**CONSIDÉRANT** que l'employé 32-0009 satisfait les exigences pour la fin de sa période de probation ;

**190213-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** la municipalité de Boileau confirme que l'employé 32-0009 a complété sa période de probation le 12 février 2019 au poste de journalier chauffeur pour le département de la voirie.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.6 POUR UN INVESTISSEMENT PUBLIC ÉQUITABLE EN SANTÉ, EN ÉDUCATION ET EN JUSTICE SOCIALE ENTRE L'OUTAOUAIS ET LES AUTRES RÉGIONS COMPARABLE AU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** que les secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice sociale sont tous sous-financés au Québec;

**CONSIDÉRANT** que l'Outaouais souffre doublement de ce sous-financement chronique par rapport aux autres régions comparables du Québec puisqu'elle n'obtient pas sa part en ce qui concerne la répartition des fonds publics per capita, le manque de professionnels et de travailleurs de la santé, et le manque d'infrastructure et d'équipement, ce qui provoque entre autres des dépenses énormes pour les soins prodigués en Ontario;

**CONSIDÉRANT** que l'Outaouais souffre d'un manque de programmes collégiaux et de baccalauréat, ce qui force une partie importante de notre jeunesse à aller étudier à l'extérieur de notre région et à s'exiler définitivement;

**CONSIDÉRANT** que le financement de nos organisations communautaires est gelé depuis des années, et que par conséquent les besoins en services sociaux de notre population défavorisée sont négligés par faute de moyens;

**190213-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** la municipalité de Boileau appuie la campagne d'Équité Outaouais et demande au gouvernement du Québec :

- Une augmentation significative du financement public des soins de santé en Outaouais pour rattraper le financement des régions comparables au Québec.
- Une augmentation significative des programmes collégiaux et de baccalauréat pour combler le manque de programmes qui obligent nos jeunes à s'exiler.
- Une augmentation significative du financement de nos groupes communautaires pour leur permettre de réaliser adéquatement leur mission d'entraide et de justice sociale.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.7 ADOPTION DE LA PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT**

**190213-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE** cette procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat soit adopté, tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.8 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE L'OBV RPNS**

**ATTENDU** que madame Miriam Atkinson ne travaille plus pour la municipalité de Boileau;

**ATTENDU** que la municipalité de Boileau doit nommer un représentant pour l'Organisme de Bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon;

**190213-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** madame Cathy Viens, directrice générale soit nommée comme représentant de la municipalité de Boileau auprès de l'OBV RPNS.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.9 DEMANDE DE DON – LES LOISIRS DE BOILEAU**

**ATTENDU** que Les Loisirs de Boileau ont fait une demande d'aide financière de l'ordre de 700.00\$;

**190213-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard**

**QUE** la Municipalité accorde sa contribution au montant de 700.00\$ et qu'elle assume aussi les frais de nettoyage hebdomadaire de la salle des loisirs

**Adopté à l'unanimité**

**6.10 SOUSSIONS POUR LE PROGRAMME DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES**

**ATTENDU** que la municipalité de Boileau désire se munir d'un programme pour la vidange des fosses septiques 2019 à 2022;

**ATTENDU** que l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipal (R.S.Q., c-47.1) donne aux municipalités le pouvoir de pourvoir à la vidange périodique des fosses septiques et d'exiger du propriétaire une compensation pour le paiement de ce service;

**ATTENDU** que l'affichage de l'appel d'offres a été fait dans les journaux locaux ainsi que sur le site gouvernemental du SE@O;

**ATTENDU** que deux (2) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants:

- |                   |                 |   |
|-------------------|-----------------|---|
| ➤ Beaugard        | total fosses :  | 121 719.96\$ (taxes en sus)               |
| Environnement LTD | total bateaux : | 6 443.17\$ (taxes en sus) (prix variable) |
|                   | total :         | 128 163.13\$ (taxes en sus)               |
| ➤ Épursol         | total fosses :  | 114 144.00\$ (taxes en sus)               |
|                   | total bateaux : | 7 182.00\$ (taxes en sus) (prix variable) |

total : 121 326.00\$ (taxes en sus)

**ATTENDU** que suite à la vérification des soumissions et que la plus basse est conforme au devis

**190213-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** le conseil municipal de Boileau retienne les services de Épursol au prix précité pour son programme de vidange de fosses septiques pour les années 2019 à 2022

**Adopté à l'unanimité**

**6.11 SOUSSIONS POUR LA RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE**

Cette résolution est remise à une séance ultérieure.

**6.12 DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNER DANS LE ROND-POINT DE L'IMPASSE MONTPETIT**

**ATTENDU** qu'un citoyen de la municipalité organise une fête hivernale pour sa famille le 2 mars 2019;

**ATTENDU** que ce dernier demande l'autorisation de stationner dans le rond-point de l'impasse Montpetit;

**190213-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil de la municipalité de Boileau autorise la demande de stationnement dans le rond-point de l'impasse Montpetit le samedi 2 mars 2019;

**QUE** la directrice générale avise la Sureté du Québec de cette demande.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.13 MISE À JOUR DU SITE WEB**

**ATTENDU** qu'une mise à jour du site web doit être effectuée afin que la version ordinateur et portable soit au même niveau;

**190213-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard**

**QUE** le conseil de la municipalité de Boileau autorise Polar Media à effectuer la mise à jour du site web de la municipalité pour un montant approximatif de 400 à 600\$;

**Adoptée à l'unanimité**

**6.14 REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL POUR L'ANNÉE 2018 (ERL)**

**ATTENDU** que le ministère des Transports a versé une compensation de 244 400.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018 ;

**ATTENDU** que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**ATTENDU** que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

**Pour ces motifs**

**190213-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE** la municipalité de Boileau informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (ERL).

**Adoptée à l'unanimité**

## **7.0 FINANCES**

### **7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 JANVIER 2019**

**ATTENDU** que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de janvier 2019 totalisant un montant de 150 372.64\$.

#### **190213-18 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 150 372.64\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.2 Rapport des salaires nets**

#### **190213-19 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard**

**QUE** le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de janvier 2019 au montant de 18 895.53\$.

**Adopté à l'unanimité**

## **CERTIFICAT DE CRÉDIT**

*Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.*

---

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

## **7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

## **8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **8.1 Dépôt – Ristourne de La Mutuelle des municipalités du Québec**

La directrice générale informe les membres du conseil que La Mutuelle des municipalités du Québec versera une ristourne au montant de 615.00\$ au terme de l'exercice financier 2018.

### **8.2 Dépôt – Liste des contrats municipaux supérieur à 25 000\$**

**CONFORMÉMENT** à l'article 964.1 du Code Municipal du Québec, la directrice générale procède au dépôt de la liste des contrats municipaux 2018 supérieur à 25 000\$

## **9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE**

Six (6) citoyens présents.

Monsieur le maire répond aux différentes questions des citoyens.

## **10.0 VARIA**

Aucun point n'est traité.

**11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**190213-20 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE la séance soit et est levée à 20h06**

**Adopté à l'unanimité**

---

Robert Meyer  
Maire

---

Cathy Viens  
Directrice générale, secrétaire-trésorière